

**Objet :** Aménagement cyclable rue Valenciennoise

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevin(e)s,

Par la présente, l'association Avello Mons (<https://avello.org/mons/>) souhaite vous faire part de ses préoccupations concernant l'aménagement cyclable réalisé rue Valenciennoise et terminé le 16 juillet 2025.

En septembre 2021, le Conseil communal a approuvé la réalisation d'un « aménagement d'une piste cyclo-piétonne bidirectionnelle (D9) » sur la rue Valenciennoise, bénéficiant d'un subside « Plan d'investissement Wallonie cyclable » de 75% sur un budget total approchant les 400 000€, soit environ 300 000€ de subsides régionaux.

Le projet initial voté, et qui nous avait été présenté par vos services en juin 2022, prévoyait une piste cyclable continue et sécurisée sur toute la longueur de la rue, connectant le ring aux écoles, à l'hôpital et au futur quartier Fariaux.

La réalité sur le terrain est différente. La piste cyclable s'interrompt brutalement à mi-parcours, rejetant les cyclistes sur la chaussée à contre-sens du trafic motorisé (1).

L'aménagement ne respecte pas les normes de signalisation (absence de lignes blanches discontinues et de panneaux appropriés). Aucun accès sécurisé à la piste n'est prévu depuis le Boulevard Kennedy. La continuité vers la rue Fariaux n'est pas assurée.

L'objectif du Plan d'Investissement Wallonie Cyclable est explicite : "créer des conditions propices à la pratique du vélo au quotidien". L'aménagement actuel va à l'encontre de cet objectif en créant une discontinuité cyclable dangereuse et des situations de conflit avec le trafic motorisé, particulièrement problématiques aux abords d'une école.

Face à ce constat, nous demandons des réponses claires aux questions suivantes :

1. Pourquoi le projet initial, voté par les conseillers communaux, et présenté à Avello, n'a-t-il



**Avello asbl**

Rue de Londres, 15 • B - 1050 Bruxelles • Belgique  
+32 02 502 61 30 • info@avello.org • avello.org



pas été respecté ?

2. Comment la Ville justifie-t-elle l'utilisation d'un subside régional de 300 000€ destiné à un aménagement cyclable de qualité, pour une piste qui ne couvre que la moitié de la rue ?

3. Comment expliquer qu'un chantier soit inauguré alors que le marquage et la signalisation pour les cyclistes n'ont pas été réalisés ?

4. Quelles mesures seront prises pour sécuriser les réinsertions dangereuses face à la circulation et assurer les continuités manquantes (boulevard Kennedy et rue Fariaux) ?

Nous attendons une réponse écrite dans les 30 jours suivant la réception de ce courrier, détaillant les mesures correctives qui seront mises en œuvre et leur calendrier de réalisation.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange constructif sur cette problématique et espérons que des solutions rapides et efficaces seront apportées à cette situation.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Avello Mons,

Michaël Hoste, Chargé de projet



Thibault Gailliez, Coordinateur



(1) <https://avello.org/rue-valenciennoise-un-amenagement-cyclable-inacheve-et-dangereux-un-gachis-de-subsides-regionaux-destines-au-velo/>



**Avello asbl**

Rue de Londres, 15 • B - 1050 Bruxelles • Belgique  
+32 02 502 61 30 • info@avello.org • avello.org

